



Ville de Marseille - Mairie de Marseille

DGAVDE-DPE-SRPDPE (40304)

Mémoire technique (M.T)

-

Cadre de réponse à remplir par le candidat

**Prestations de réinsertion sociale et professionnelle
avec pour activités supports l'entretien et la
restauration de l'hôpital Caroline, îles du Frioul**

Numéro de la consultation : 2019_40303_0031

Date de notification :

NOM de L'ENTREPRISE	
Nom et coordonnées du référent au marché :	Nom : Tél. : Portable : E-mail

Tous les sous-critères du cadre de mémoire technique auquel le candidat soumissionne doivent être complétés sous peine de voir son offre déclarée irrégulière.

Des annexes au cadre de réponse du mémoire technique peuvent être fournies par le candidat.

SC1 : Pertinence et qualité du dispositif de réinsertion professionnelle des publics en difficulté pour la bonne exécution des activités supports du présent marché (NSC1 sur 50 points) :

	Réponse du Candidat :
SC1.1 - Pertinence des moyens humains d'encadrement socioprofessionnel spécifiquement affectés (NSC1.1 sur 20 points)	- Liste nominative des personnels affectés dans l'encadrement socioprofessionnel, CV, compétences, expérience, qualification. - Présentation du nombre, de la composition et des qualifications des équipes dédiées à l'accompagnement socioprofessionnel (en fonction du nombre de salariés mobilisés par les activités support) - Nombre total d'équivalents temps plein (ETP) d'encadrement affectés au marché :

	Réponse du Candidat :
SC1.2 - Nombre d'heures d'insertion prévues pendant la durée annuelle du marché (NSC1.2 sur 14 points)	
SC1.3 - Pertinence de la démarche d'accompagnement social et professionnel des personnes en réinsertion (NSC1.3 sur 8 points)	Détailler les points suivants : - Les modalités du recrutement des personnes en réinsertion - Les modalités du pilotage et du processus d'accompagnement socio-professionnel individuel et collectif des personnes en réinsertion appréciées par rapport aux outils mis en œuvre, à la planification des interventions et à la périodicité des rencontres.

	Réponse du Candidat :
SC1.4 – Méthodologie proposée en vue de la professionnalisation (NSC1.4 sur 8 points)	Détailler les points suivants : - Partenariats mis en place pour identifier, construire et mettre en œuvre des formations en lien avec les activités supports de réinsertion - Nature et pertinence des formations prévues pour préparer les salariés en réinsertion aux activités supports à réaliser - Modalités d'évaluation du travail et des compétences acquises et développées par les personnes en réinsertion - Modalités de collaboration et de coordination entre le conseiller en insertion socioprofessionnelle et l'encadrant technique -

SC2 : Pertinence et adéquation des moyens proposés pour la réalisation des activités supports à la réinsertion (NSC2 notée sur 20 points) :

	Réponse du Candidat :
SC2.1 - Pertinence des moyens humains d'encadrement technique spécifiquement affectés (NSC2.1 sur 6 points)	- Liste nominative des personnels affectés dans l'encadrement technique, CV, compétences, expérience, qualification - Présentation du nombre, de la composition et des qualifications des équipes dédiées à l'encadrement technique (en fonction du nombre de salariés mobilisés par les activités support) - Détailler les modalités de pilotage appréciées au travers de la coordination des salariés en réinsertion, de la planification de leurs interventions sur le chantier. - Nombre total d'équivalents temps plein (ETP) d'encadrement technique affectés au marché :

	Réponse du Candidat :
SC2.2 - Moyens proposés et procédures mises en oeuvre pour assurer la sécurité du personnel en réinsertion et du chantier (NSC2.2 sur 6 points)	- Détailler les modalités de sécurisation du chantier, de ses abords et du personnel.

	Réponse du Candidat :
SC2.3 - Moyens matériels proposés pour réaliser les activités supports d'entretien et de restauration (NSC2.3 sur 3 points)	

	Réponse du Candidat :
SC2.4 - Pertinence de la démarche de développement durable (matériels, techniques, organisation) mise en oeuvre pour le respect de l'environnement dans le cadre de la réalisation des activités support (NSC2.4 sur 5 points)	